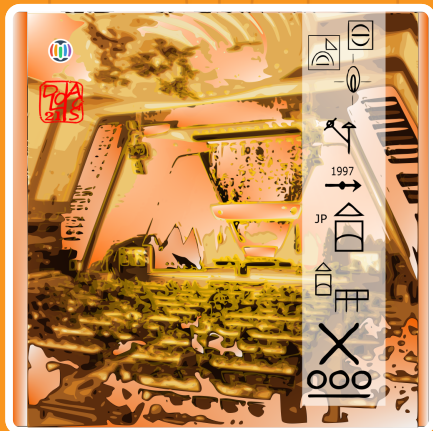




● 1975-2000

● 02-ESPACE

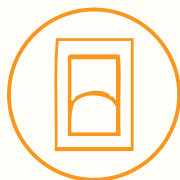
● ENVIRONNEMENT

● JAPON

● 01-TEMPS

● TEMPS

● JOUR



16 février - Le protocole de Kyoto

Le protocole de Kyoto est un accord visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le but de limiter le réchauffement climatique. Il s'ajoute à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques dont les pays participants se rencontrent une fois par an depuis 1995. Ce protocole est signé le 11 décembre 1997 au Japon. Le 16 février 2005, cet accord est entré en vigueur. L'objectif affiché consiste alors à réduire ces émissions de 5 % par rapport aux niveaux de 1990 à échéance 2008 - 2012.

